



Pension alimentaire à arrêter

Par **MILOUMARIE**, le 17/08/2019 à 10:57

Bonjour,

J'aimerais savoir ce que je peux faire pour arrêter la pension alimentaire de mon fils 24ans, je pensais qu'il allait faire son contrat de 3 mois mais il a arrêté lundi 12 août (le patron lui a dit que ce n'était pas un gars du matin, (5h à 14h) sûrement en retard mais bon en 2 mots il a quitté l'école à 16 ans et je ne l'avais pas su par la mère, je ne pouvais pas l'avoir non plus les week-ends et vacances, il a fait 2 contrats de trois semaines en mairie mais c'est trop dur de travailler il préfère le lit et jouer en réseau. Je pose la question que dois-je faire faire courrier recommandé à la maman ou aux 2 pour demander les justificatifs de recherche et contrat de travail et savoir ce qu'il touche, dois-je écrire au juge des affaires familiales?? Merci si quelqu'un a déjà vécu cette situation. Je suis retraité depuis le 1er juin de cette année. Miloumarie